

**DESCRIPTIF DES COURS DU
DIPLOME POUR L'ENSEIGNEMENT
DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE**

(2 semestres d'études au minimum après le *Certificat*)

Pour obtenir les crédits ECTS indiqués, il faut

- **participer régulièrement aux cours à plus de 80%**
- **effectuer les travaux exigés en classe : exposés, rédactions, exercices, tests, etc.**
- **se procurer et lire les ouvrages figurant au programme**
- **rendre dans les délais les travaux faits à domicile**
- **réussir l'évaluation prévue : examen écrit ou oral, contrôle continu**

NB : il n'y a pas d'Attestations de cours suivis pour les cours du *Diplôme*.

GRAMMAIRE / SYNTAXE

5 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- Analyser le fonctionnement des temps verbaux
- Etablir une terminologie grammaticale adéquate
- Identifier les composants de la phrase complexe
- Développer les notions théoriques à travers des exercices pratiques

Organisation

Le cours alterne explications théoriques et exercices pratiques. Une grammaire du français sera recommandée aux étudiants en début de semestre et servira de support aux explications théoriques.

Contenu

Semestre d'automne : le verbe (sous-classes, morphologie, étude du passé et de l'antériorité).

Semestre de printemps : la phrase complexe (subordonnées complétives, infinitives, participiales, circonstancielles ; production et analyse).

Evaluation

Examen écrit de 3 heures portant sur les connaissances générales acquises en cours et leur application pratique.

INTERPRETATION DE TEXTES

5 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

Analyser un texte littéraire pour en comprendre le sens, la forme, les enjeux, les problèmes.
Apprendre à rédiger un commentaire composé à partir d'un axe de lecture.

Organisation

En étroite relation avec les divers cours de littérature, ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours d'explication de textes de 1^e année (*Certificat*). Il fait alterner des points de théorie littéraire et des exercices pratiques sur des extraits de textes. L'étude couvre l'analyse du roman, de la poésie et du théâtre, de la Renaissance à l'époque contemporaine.

La rédaction d'un commentaire composé en classe en situation d'examen (4h) est organisée une fois par semestre.

Contenu

Semestre d'automne : le commentaire composé ; éléments de narratologie ; exercices pratiques sur des extraits de romans.

Semestre de printemps : le commentaire composé ; outils pour l'analyse de la poésie et du théâtre ; les figures de style ; exercices pratiques sur des poèmes et des scènes de théâtre.

Evaluation

Examen écrit de 4 heures : commentaire composé d'un extrait d'une des 8 œuvres retenues par l'étudiant (4 étudiées dans le cours de Littérature française 1500-1700 et 4 autres dans le cours de Littérature française 1700-1850 ou 1850-2000).

ORTHOGRAPHE AU LABORATOIRE MULTIMEDIA

2 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- Développer les compétences acquises dans des situations langagières concrètes
- Catégoriser les sources d'erreurs
- Etablir le lien du code oral au code écrit
- Sélectionner le matériel pédagogique en fonction de besoins spécifiques
- Identifier les problèmes rencontrés dans l'apprentissage du français langue étrangère dans le code écrit

Organisation

Un test effectué au début de chaque semestre permet de proposer aux participants des parcours balisés adaptés à leurs besoins.

Les étudiants travaillent au laboratoire multimédia, selon le principe de l'autocorrection. Un professeur est à disposition pour répondre aux questions.

Contenu

Chaque étudiant effectue un programme individuel de dictées. Chaque dictée est accompagnée d'une fiche comportant le corrigé ainsi qu'un commentaire des erreurs potentielles.

Evaluation

Contrôle continu sous la forme de deux dictées par semestre à date fixe et en conditions d'examens.

Semestre d'automne 2019 : test n°1 lundi 28 octobre, test n°2 lundi 25 novembre.

LABORATOIRE MULTIMEDIA

2 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- améliorer sa prononciation du français
- exercer la lecture (passage de l'écrit à l'oral)

Organisation

Les étudiants exercent leur prononciation du français en fonction de leurs problèmes personnels selon un programme fixé en début de semestre avec l'enseignant sur la base d'un test.

Contenu

Ce cours met l'accent sur la chaîne parlée (lecture de textes journalistiques et littéraires), et notamment sur les phénomènes d'enchaînements (consonantiques et vocaliques) et de liaisons, de rythme et d'intonation. Il permet en outre aux apprenants d'améliorer leur maîtrise des sons du français (paires minimales, oppositions, etc.).

Evaluation

Contrôle continu : lecture de textes complexes, à date fixe.

Semestre d'automne 2019 : test n°1 mercredi 30 octobre, test n°2 mercredi 27 novembre.

EXERCICES DE LANGUE

5 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- Ecrire de manière nuancée et précise
- Varier et enrichir son vocabulaire, sa langue et son style
- Maîtriser les techniques de compte rendu et de synthèse

Organisation

Pratique de l'écriture à travers de nombreux exercices de langue : étude du vocabulaire nécessaire à une argumentation fine et nuancée, selon le genre de textes ou le registre choisi ; travail sur le style et la variation de l'expression; production de textes personnels (compte rendu, synthèse sur la base de textes journalistiques), à faire aussi bien en classe qu'à domicile.

Contenu

Style et reformulation ; acquisition d'un vocabulaire précis et varié ; analyse stylistique ; technique du compte rendu ; synthèse de textes

Evaluation

Contrôle continu sur la base de deux épreuves par semestre, faites en classe à date fixe et en conditions d'examens (pour le semestre d'automne, les 29 octobre et 26 novembre).

DIDACTIQUE DU FLE

5 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

Se familiariser avec la didactique actuelle : approches communicative et actionnelle et son application par le CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues).

Mettre en lien les théories didactiques et les situations concrètes de classe.

Faire connaître les grands courants d'apprentissage/enseignement du français à des étudiants non francophones (FLE).

Organisation

Alternance d'exposés théoriques et de travail sur des exemples de séquences didactiques. Lieu d'échange entre étudiants de l'ILCF et futurs enseignants de la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE, passerelle entre l'étude et l'enseignement du français.

Contenu

Semestre d'automne : réflexion critique sur l'histoire de la didactique du français langue étrangère et l'influence des représentations de la langue. Organisation de la progression des connaissances et des savoir-faire dans l'apprentissage du FLE

Semestre de printemps : examen des outils de base en didactique du français langue étrangère, avec un accent sur les rapports entre grammaire et communication ; présentation des courants récents en didactique, mise en lien des méthodes avec les théories linguistiques et de référence.

Evaluation

Contrôle continu: un examen écrit par semestre lors de la dernière séance de cours. Chaque étudiant-e sera en outre amené-e à présenter un bref exposé sur une méthode d'enseignement (semestre d'automne) et à présenter une séquence didactique (semestre de printemps).

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE DU FRANÇAIS

4 crédits ECTS

1 heure par semaine

Semestres : automne et printemps

Objectifs

- Décrire le fonctionnement de la langue comme système
- Examiner les éléments constitutifs du discours
- Analyser des énoncés en contexte
- Définir la notion de texte linguistique
- Interpréter des éléments de discours sur un plan sémantique et pragmatique

Organisation

Le cours alterne approche théorique et exercices pratiques. Quelques références bibliographiques sont données en début de semestre et servent d'appui à la compréhension des notions théoriques introduites.

Contenu

Éléments de linguistique structurale : la langue comme système de signes.

Éléments de linguistique de l'énonciation : deixis et anaphore, registres, distance énonciative ; éléments de construction du texte oral et du texte écrit ; genres du discours.

Evaluation

Examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation), portant sur les connaissances théoriques présentées dans le cours et leur application à l'analyse de textes authentiques (littéraires, journalistiques, etc.), ainsi que sur la matière du cours Norme et variations du français.

NORME ET VARIATIONS DU FRANCAIS

4 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

Enrichir la connaissance de la langue française par la connaissance de son histoire et de ses variations.

Contenu

Semestre d'automne : histoire de la langue française (substrat, latin vulgaire, superstrats ; ancien français, moyen français)

Semestre de printemps : histoire de la langue française (suite) : le français au XVI^e siècle ; formation de la norme du français classique. Le français aujourd'hui : variation géographique (la francophonie, les français régionaux, les dialectes encore vivants), variation sociale (les sociolectes et les argots, apports des communautés étrangères) ; niveaux de langue ; rapport entre l'oral et l'écrit ; les nouveaux moyens de communication et le français (SMS, e-mails)

Organisation

L'essentiel des notions est dispensé ex cathedra ; mais ce cours vise également, sur la base de discussions de groupes, à développer chez les étudiants le sens de l'observation et de la réflexion.

Evaluation

Examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation), portant sur la matière étudiée durant l'année, ainsi que sur la matière du cours de Linguistique descriptive du français.

LITTERATURE FRANCAISE 1500 – 1700

6 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- comprendre des grands courants littéraires de la Renaissance et du Classicisme
- étudier des œuvres majeures (SA : Rabelais, Marguerite de Navarre, Montaigne etc. ; SP : Molière, Racine, La Fontaine, etc.)
- analyser les liens entre style et pensée, Renaissance/Classicisme et Antiquité gréco-latine, pensée laïque et pensée religieuse, texte et intertexte, littérature francophone et littératures étrangères, etc.

Organisation

Le semestre d'automne (SA) est consacré à l'étude du XVI^e siècle (Renaissance), le semestre de printemps (SP) au XVII^e siècle (Classicisme). Le cours mêle l'étude de connaissances générales de l'histoire de la littérature (courants de pensée, tendances esthétiques, etc.) et l'étude de trois œuvres fondamentales par semestre. Un résumé du cours est distribué en début de semestre. Ce cours est complété par un cours de Civilisation portant sur la même période.

Contenu

Semestre d'automne : étude des grands courants (évangélisme, néoplatonisme, pétrarquisme, maniérisme, baroque, néostoïcisme) à travers les auteurs majeurs de la Renaissance (Marot, Marguerite de Navarre, Rabelais, Ronsard, Du Bellay, Garnier, Montaigne, etc.).

Semestre de printemps : étude des courants philosophiques et littéraires majeurs (préciosité, libertinisme, cartésianisme, etc.) à travers les différents genres (poésie, théâtre, roman, traités, etc.) et les auteurs majeurs (Malherbe, Scarron, Corneille, Molière, Racine, Pascal, La Bruyère, etc.).

Evaluation

Un examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) vérifie les connaissances générales acquises (ainsi que les connaissances générales du cours de Littérature française 1700 - 1850 ou 1850 – 2000).

En ce qui concerne l'évaluation de la connaissance des œuvres, se reporter au descriptif du cours d'Interprétation de textes (examen écrit de 4 heures : commentaire composé).

LITTÉRATURE FRANÇAISE 1700 – 1850 et 1850-2000

6 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- connaître les grands courants littéraires, l'évolution des genres, les principaux auteurs
- comprendre leurs spécificités, leurs rapports et leurs différences
- analyser en détail des œuvres majeures

Organisation

Les étudiants doivent suivre le cours de la période qu'ils n'ont pas étudiée pour le Certificat : 1700-1850 ou 1850-2000. A chacune des deux périodes correspond un cours de Civilisation.

Les connaissances générales font l'objet d'une présentation par l'enseignant, complétée par un choix de textes et l'étude des chapitres correspondants dans un manuel de littérature.

Six œuvres (trois par semestre), en lecture intégrale ou partielle, donnent lieu à une étude des principaux aspects de leur contenu et de leur forme.

Contenu : période 1700-1850

Semestre d'automne : un courant : les lumières ; des auteurs : Montesquieu, Voltaire, Diderot, etc... ; des genres : le théâtre, le conte philosophique, etc.

Semestre de printemps : Préromantisme et Romantisme, Chateaubriand, le drame romantique, les poètes romantiques (Lamartine, Musset, Vigny), Stendhal, Balzac, Hugo.

Contenu : période 1850-2000

Semestre d'automne : Charles Baudelaire, Paul Verlaine, Arthur Rimbaud ; le roman réaliste et naturaliste (Gustave Flaubert, Emile Zola, Guy de Maupassant) ; le conte fantastique ; le symbolisme.

Semestre de printemps : Guillaume Apollinaire ; André Gide ; Marcel Proust ; le surréalisme, le roman de l'entre-deux-guerres ; l'existentialisme ; le Nouveau théâtre et le Nouveau roman ; Georges Perec et l'OULIPO.

Evaluation

Examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) portant sur les connaissances générales acquises dans le cours (ainsi que les connaissances générales du cours de Littérature française 1500 – 1700).

En ce qui concerne l'évaluation de la connaissance des œuvres, se reporter au descriptif du cours d'Interprétation de textes (examen écrit de 4 heures : commentaire composé).

LITTÉRATURE ROMANDE

4 crédits ECTS

1 h par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- étudier l'histoire de la littérature suisse d'expression française.
- lire et analyser des œuvres entières.

Organisation

Ce cours alterne des cours d'histoire littéraire (XVIe-XXe siècles) et la lecture de deux œuvres par semestre. Les étudiants présentent un exposé sur l'une des œuvres étudiées, soit au semestre d'automne, soit au semestre de printemps.

Contenu

Semestre d'automne : Neuchâtel au temps de la Réforme, l'helvétisme, le roman sentimental ; étude de deux œuvres.

Semestre de printemps : le groupe de Coppet, la littérature nationale, C.-F. Ramuz ; étude de deux œuvres.

Evaluation

Examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation), portant sur l'histoire de la littérature en Suisse romande et sur deux des œuvres étudiées (une par semestre).

CIVILISATION 1500 - 1700

4 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- comprendre le cadre historique, social et culturel des deux premiers siècles des Temps modernes
- analyser les grandes problématiques de cette période
- étudier l'interaction entre politique, économie, religion, société et culture, etc.

Organisation

Ce cours et celui de littérature couvrant cette même période de 1500-1700 sont complémentaires. Un résumé du cours est distribué en début de semestre. Chaque étudiant-e présente un bref exposé oral de 10 minutes, suivi d'une discussion.

Contenu

Semestre d'automne (période 1500-1600). – Introduction : Civilisation et culture – Penser la Renaissance – Un mouvement pluriel et multipolaire – Érasme de Rotterdam – Questionner la nature humaine : facteurs anthropologiques : a. La philologie ; b. L'humanisme ; c. La femme – Commercer et investir : facteurs économiques - Inventer et perfectionner : facteurs techniques - Croire et pratiquer : facteurs religieux – Conclusion : les espoirs et les échecs de la Renaissance

Semestre de printemps (période 1600-1700). - Portrait de la société française monarchique coutumière, hiérarchisée et catholique du XVII^e siècle – Evolution politique et institutionnelle - Aspects économiques et sociaux - Aspects culturels (mouvements de pensée, conquêtes scientifiques et réalisations artistiques).

Evaluation

Exposé oral de 15 minutes durant le semestre et Examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation), portant sur la matière étudiée durant l'année (et sur la matière du cours de Civilisation 1700-1850 ou 1850-2000).

CIVILISATION 1700 - 1850 et 1850 - 2000

4 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

Connaître et comprendre l'histoire de France. Après une introduction à la civilisation européenne commune aux deux cours, l'histoire de France sera étudiée dans une perspective chronologique, avec des apports complémentaires sur l'histoire européenne et l'histoire suisse.

Organisation

Les notions abordées dans ces deux cours forment l'arrière-plan historique des cours de littérature correspondant aux mêmes périodes. L'essentiel de l'enseignement est dispensé ex-cathedra, mais la participation active des étudiants, sous forme de discussion et de réflexion en groupe, est vivement encouragée. Des photocopiés contenant des documents et le résumé du cours sont distribués.

Contenu

Introduction commune pour les deux périodes (cours de 2h par semaine, durant les premières semaines du semestre d'automne) : périodisation ; Antiquité grecque et romaine ; la romanisation de la France et de la Suisse ; le christianisme : la Bible, la christianisation de l'Europe, arrière plan culturel européen.

période 1700 - 1850

Semestre d'automne : le XVIIIe siècle : les Lumières en France et en Europe ; évolution de la société française au XVIIIe siècle: tripartition de la société française, la crispation nobiliaire, la nouvelle sociabilité ; la Révolution : causes proches et lointaines; événements et conséquences.

Semestre de printemps : la Suisse des origines à la Révolution (1798) ; le XIXe siècle : le premier Empire ; la Restauration et la Monarchie de Juillet ; la Révolution de 1848 ; la naissance des nationalités en Europe

période 1850 - 2000

Semestre d'automne : XIXe siècle : la Révolution industrielle ; la bourgeoisie et le prolétariat ouvrier ; la Deuxième République et le Second Empire ; la Troisième République; l'Europe et l'affrontement des nationalités.

Semestre de printemps: la naissance de la Suisse moderne (1848-1914) ; XXe siècle : la Première Guerre mondiale (événements, arrière-fond socio-économique) ; l'Entre-deux-guerres (le Front populaire, le socialisme, le communisme) ; la Deuxième Guerre mondiale : aspects européens ; la Deuxième Guerre mondiale en France (la Collaboration, la Résistance) ; éléments d'histoire institutionnelle de la IVe et de la Ve Républiques ; éléments d'histoire économique et sociale des années 60-90 ; l'Europe de la Guerre froide à la Chute du Mur de Berlin.

Evaluation

Examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation), portant sur une partie de la matière traitée durant l'année (et sur la matière étudiée au cours de Civilisation 1500-1700). La liste des questions sera fournie avant les examens.

TRAVAIL DE RECHERCHE

4 crédits ECTS

Organisation

Le travail de recherche se fait en littérature française ou romande, en linguistique ou en civilisation. Il porte sur une œuvre, un groupement de textes ou un corpus précis. Il est conduit sous la direction d'un professeur de l'ILCF, après acceptation du sujet par celui-ci.

Des listes de sujets sont établies par les professeurs mais l'étudiant peut également proposer un autre sujet. Des instructions et une introduction méthodologique sont données en début de semestre dans le cadre du cours d'Interprétation de textes. Un calendrier précis de travail est également fourni au début du semestre. Le travail de recherche doit être remis en deux exemplaires au secrétariat au moment de l'inscription aux examens. Un deuxième professeur tient alors lieu d'expert pour l'évaluation (note).

Contenu

Il s'agit d'un travail personnel (dans le contenu et l'expression), critique et scientifique qui analyse avec rigueur et curiosité une question donnée. Il doit compter environ 30'000 signes (espaces non compris) ou 34'000 signes (espaces compris), sans la page de titre, la bibliographie et la table des matières. Un descriptif en précise les modalités (page de titre, manière de citer, etc.).

Evaluation

La note obtenue compte comme examen écrit.

COURS FACULTATIFS **(Attestation de cours suivis, 1 ou 2 semestres)**

TRADUCTION ALLEMAND - FRANCAIS

1 semestre : 4 crédits ECTS 2 heures par semaine
2 semestres : 8 crédits ECTS

semestres : automne et printemps

Objectifs

- Expliquer les différences de fonctionnement entre deux systèmes de langues
- Anticiper les problèmes spécifiques causés par l'activité de traduction
- Développer les connaissances acquises dans des situations langagières concrètes
- Catégoriser les sources d'erreurs potentielles
- Identifier les erreurs typiques de germanophones en français
- Justifier des choix lexicaux, grammaticaux, etc.

Organisation

Le cours, destiné à des apprenants germanophones ou au bénéfice d'excellentes connaissances de l'allemand, est ouvert à des participants provenant de tous les instituts de l'Université. Il exige un travail à domicile régulier (traduction de textes qui sont ensuite discutés et analysés en classe). Les propositions de textes de la part des étudiants sont les bienvenues.

Contenu

Plus que sur la théorie, le cours met l'accent sur la pratique de la traduction. La méthode est l'analyse contrastive de l'allemand et du français (notamment en matière de lexique et de syntaxe). Sont notamment abordés les sujets suivants : temps du passé en allemand et en français (imparfait / passé composé) ; faux amis ; adverbes (formation et place des adverbes en français) ; traduction des « petits mots » (connecteurs ; adverbes modaux ; particules modales, etc.) ; linguistique des erreurs (problèmes typiques rencontrés par les germanophones dans la traduction en français) ; grammaire contrastive ; comparaison de traductions.

Evaluation

Attestation 1 ou 2 semestres : examen écrit de 2 heures (avec dictionnaires bilingue et monolingue) portant sur la matière étudiée en cours et la traduction d'un texte non préparé.

TRADUCTION ANGLAIS - FRANCAIS

1 semestre : 4 crédits ECTS 2heures par semaine
2 semestres : 8 crédits ECTS

semestres : automne et printemps

Objectifs

- enrichir sa connaissance du français par le biais d'exercices de traduction ;
- observer et comprendre les différences lexicales et grammaticales entre le français et l'anglais, en appliquant les méthodes de la linguistique comparée ;
- acquérir des connaissances et de la pratique en matière de technique de traduction.

Organisation

Ce cours est destiné aux étudiants anglophones ainsi qu'à des étudiants non anglophones avancés en anglais. Il est ouvert à des participants provenant de tous les instituts de l'Université. L'essentiel du travail se présentera sous une forme pratique, traduction de textes littéraires et d'articles de presse, et d'exercices plus ciblés. Il sera demandé aux étudiants de fournir un travail régulier à domicile.

Contenu

Ce cours met l'accent sur l'exercice de la traduction. Des exemples concrets de traduction permettront d'explorer les similitudes et les différences lexicales et grammaticales entre le français et l'anglais. Les premières séances exposeront brièvement certaines méthodes de traduction. La suite du cours sera centrée sur les interactions linguistiques : fautes caractéristiques, aspects de la grammaire et de la syntaxe difficiles pour les anglophones, faux-amis, expressions idiomatiques.

Evaluation

Attestation 1 ou 2 semestres : examen écrit de 2 heures, avec dictionnaires (bilingue et monolingue), portant sur la matière étudiée en cours ainsi que sur la traduction d'un texte non préparé.
